

CONDITIONS D'ACCES

Elèves âgés au minimum de 16 ans ou de 15 ans si issus de 3ème ou titulaires de diplôme de niveau V ou IV du groupe de spécialité *travail du bois ou de l'ameublement*.

DUREE DE LA FORMATION

Pour les élèves issus de 3ème :

Le cycle de formation a une durée de 2 ans soit 875 heures au CFA réparties sur :

- 12 semaines en 1ère année
- 13 semaines en 2ème année

Pour les titulaires d'un diplôme de niveau V ou IV la formation a une durée d'un an soit 13 semaines (455 heures) de cours au CFA

VALIDATION DE LA FORMATION

- Examen en fin de formation du CAP Menuisier Installateur
- Formation en vue de la délivrance du Certificat de Sauveteur secouriste du Travail
-

POURSUITES D'ETUDES

- MC Parqueteur
- BP Menuisier
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Possibilité de restauration sur place
- Hébergements : Pas d'internat, mais vous pouvez contacter notre partenaire « habitat jeunes en Pays Libournais » au 05.57.25.98.15

REMUNERATION DE L'APPRENTI

Salaire mensuel de l'apprenti

Accord Branche Professionnelle Bâtiment Aquitaine

	16-17 ans	18 à 20 ans	+ de 21 ans
1ère année	40% SMIC 608,49 €	50% SMIC 960,61 €	55% SMIC 836,67 €
2ème année	50% SMIC 760,61 €	60% SMIC 912,73 €	65% SMIC 988,79 €

DEMARCHES

- Inscription au CFA,
- Recherche d'entreprise,
- Contrat d'apprentissage à retirer par l'employeur auprès de la Chambre Consulaire de son département.

AIDES FINANCIERES AUX EMPLOYEURS

Nous contacter

RENSEIGNEMENTS

Mélanie DURAND 05.56.95.52.92
Assistante Administrative
(antenne du CFA au Lycée Léonard de Vinci
33290 Blanquefort)



Henri Brulle
Lycée Professionnel

CAP MENUISIER INSTALLATEUR

Contrat d'apprentissage



CFA BOIS ET HABITAT
UFA LP Henri BRULLE
65, route de Saint Emilion
33500 LIBOURNE

📧 melanie.durand.ufa@gmail.com
www.cfa-bois-habitat.com





LE METIER DE MENUISIER

Le menuisier installateur intervient sur différents types de chantier (particuliers, agencements de magasin, collectivités...), en neuf ou en réhabilitation. Il pose des ouvrages de menuiserie en bois, matériaux dérivés et autres matériaux (aluminium, PVC). Il réalise des travaux d'isolation et d'étanchéité du bâti. Il peut être amené à préparer en atelier des éléments d'adaptation ou d'ajustement des ouvrages et produits de pose.

Le menuisier installateur est au cœur de l'innovation, du fait de l'évolution permanente des techniques pour ancrer, installer et fixer les ouvrages. Il suit les normes et réglementations en vigueur : contraintes de structure, d'étanchéité et de confort du bâtiment. Il utilise sur les chantiers tous types de machines électroportatives.

CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier et décoder les documents techniques
- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Rendre compte d'une activité
- Interpréter une solution technique
- Compléter les modes opératoires d'installation et/ou pose
- Traduire graphiquement une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de pose
- Vérifier la conformité des supports et des ouvrages
- Planter et répartir les ouvrages sur le chantier
- Poser les menuiseries extérieures et les fermetures
- Poser les aménagements intérieurs et les agencements
- Poser les revêtements, parquets, lambris et plafonds
- Mettre en œuvre les produits d'étanchéité et d'isolation
- Conditionner, stocker, charger, décharger les matériaux, produits et ouvrages
- Fabriquer en atelier des sous ensembles simples et des éléments d'adaptation
- Assurer la maintenance des matériels et outillages
- Gérer l'environnement de chantier.

ORGANISATION DE LA FORMATION.

Enseignement Professionnel

Discipline	Volume
	hebdomadaire
Lecture de plan	2 h
Technologie	3 h
Atelier	14 h
PSE	2 h
Arts appliqués	1 h

Enseignement Général

Discipline	Volume
	hebdomadaire
Français	2 h
Histoire géographie	2 h
Mathématiques sciences	6 h
EPS	3 h

Parcours 1 an

35 H d'enseignement professionnel

